

Avis des sociétés

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-**

Siège social : Boulevard maître Mohamed el Béji caïd Essebsi- Centre Urbain Nord- 1082
Tunis.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 Septembre 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed HZAMI (FMBZ KPMG TUNISIE) et Mme Nejiba CHOUK (CABINET NEJIBA CHOUK).

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques - STIP

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIFS	NOTE	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS			
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles		9 568 777	9 562 611
Moins : Amortissements II		<u>-8 503 628</u>	<u>-8 486 898</u>
	4-1	1 065 149	1 075 713
Immobilisations corporelles		293 010 145	288 480 636
Moins : Amortissements IC		<u>-183 973 525</u>	<u>-181 068 465</u>
	4-2	109 036 619	107 412 171
Immobilisations financières		6 478 864	6 216 127
Moins : Provisions IF		<u>-4 508 355</u>	<u>-4 508 355</u>
	5	1 970 509	1 707 772
Total actifs immobilisés		112 072 278	110 195 656
Autres actifs non courants	6	368 701	141 363
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		112 440 979	110 337 019
ACTIFS COURANTS			
Stocks		57 551 597	41 731 114
Moins : Provisions St		<u>-982 338</u>	<u>-947 446</u>
	7	56 569 258	40 783 668
Clients et comptes rattachés		22 808 846	27 145 695
Moins : Provisions C		<u>-13 587 504</u>	<u>-13 767 535</u>
	8	9 221 342	13 378 160
Autres actifs courants		12 981 979	14 845 979
Moins : Provisions AAC		<u>-477 435</u>	<u>-550 224</u>
	9	12 504 544	14 295 756
Placements et autres actifs financiers	10	11 906 653	7 282 475
Moins : Provisions		<u>0</u>	<u>0</u>
		11 906 653	7 282 475
Liquidités et équivalents de liquidités	11	1 997 475	6 009 151
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		92 199 273	81 749 210
TOTAL DES ACTIFS		204 640 251	192 086 229

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTE	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 623 469	12 623 469
Réserve légale		2 419 912	2 419 912
Réserve spéciale		2 603 050	2 603 050
Réserve spéciale de réévaluation légale		74 247 016	74 247 016
Actions propres		-325 724	-325 724
Autres capitaux propres		7 705 346	7 705 346
Résultats reportés		-93 206 672	-85 273 366
Modifications comptables		0	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		6 066 397	13 999 702
Résultat de l'exercice		4 682 060	-7 933 305
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	12	10 748 457	6 066 397
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	13	15 322 861	11 403 638
Autres passifs non courants	14	24 705 702	31 886 465
Provisions	15	14 565 645	16 574 042
Total des passifs non courants		54 594 208	59 864 145
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	16	15 532 101	21 038 053
Autres passifs courants	17	41 763 511	32 321 112
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	82 001 975	72 796 523
Total des passifs courants		139 297 587	126 155 687
TOTAL DES PASSIFS		193 891 795	186 019 832
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		204 640 251	192 086 229

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	19	125 815 798	140 156 229
Autres produits d'exploitation	20	566 400	456 993
Total produits d'exploitation		126 382 198	140 613 222
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des encours		-11 725 096	23 431 741
Achats d'approvisionnements consommés	21	90 051 154	79 162 654
Charges de personnel	22	24 022 421	22 590 490
Dotations aux amortissements et aux provisions	23	3 568 496	3 789 451
Autres charges d'exploitation	24	8 867 130	9 080 860
Total charge d'exploitation		114 784 105	138 055 196
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 598 093	2 558 026
Charges financières nettes	25	-9 869 699	-12 737 721
Autres gains ordinaires	26	3 589 750	2 681 466
Autres pertes ordinaires	27	-380 324	-102 767
TOTAL CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		-6 660 273	-10 159 022
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		4 937 820	-7 600 996
Impôt sur les sociétés	28	-255 760	-332 309
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	29	4 682 060	-7 933 305

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques - STIP

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars Tunisiens)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2025	31/12/2024
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		4 682 060	-7 933 305
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		827 667	1 232 776
QP des subventions d'inv. inscrites en résultat		0	0
* Variation des stocks		-15 820 483	34 985 823
* Variation des créances		4 336 849	2 694 024
* Variation des autres actifs courants		1 864 000	-2 679 585
* Variation des Placements et autres actifs financiers		-4 624 178	-89 301
* Variation des fournisseurs et autres dettes		-3 244 316	-120 336
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	30	-11 978 400	28 090 095
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-4 535 674	-10 974 642
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-262 737	-41
Décassements provenant des charges à répartir		-359 540	-212 045
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	31	-5 157 952	-11 186 728
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements provenant d'emprunts et dettes assimilées		89 032 692	62 391 786
Remboursement d'emprunts		-74 621 600	-75 734 039
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	32	14 411 092	-13 342 252
VARIATION DE TRESORERIE		-2 725 260	3 561 114
Trésorerie au début de l'exercice	33	-7 581 089	-11 142 203
Trésorerie à la clôture de l'exercice	33	-10 306 349	-7 581 089

Société Tunisienne des Industries de Pneumatique « STIP »

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION MONTANTS EXPRIMES AU 31/12/2025 (En Dinars Tunisiens)

PRODUITS		CHARGES		SOLDE AU 31/12/2025	
LIBELLES	MONTANTS	LIBELLES	MONTANTS	LIBELLES	MONTANTS
Revenus et autres produits. D'exploitation Production stockée	126 382 198	Stockage de production	11 725 096		
Total	126 382 198	Total	11 725 096	Production	138 107 293
Production	138 107 293	Achats consommés	90 051 154	Marge sur coût matières	48 056 139
Marge sur coût matière	48 056 139	Autres charges externes	8 030 829	Valeur ajoutée brute	40 025 310
Valeur ajoutée brute	40 025 310	Impôts et taxes	836 301		
		Charges de personnel	24 022 421		
Total	40 025 310	Total	24 858 722	Excédent brute d'exploitation	15 166 588
Excédent brut d'exploitation	15 166 588				
Autres produits ordinaires	0	Autres charges/gains ordinaires	3 209 426		
Produits financiers	0	Charges financières	-9 869 699		
Transfert et reprise de charges	0	Dotations aux amort. et aux provisions	-3 568 496		
		Impôt sur les sociétés	-255 760		
Total	15 166 588	Total	-10 484 529	Résultat des activités ordinaires	4 682 060

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2025**

NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 Décembre 2003 à 42 078 240 D. Ce capital a été réduit, par l'AGE du 30 Juin 2008, pour un montant de 29 454 768 D ramenant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 D à 3 D. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42 078 240 D (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 Juin 2014 a réduit le capital de 3 D pour le ramener de 12 623 472 D à 12 623 469 D et ce, moyennant l'annulation d'une action acquise par la société.

La STIP est une société commerciale régie par la réglementation tunisienne, ainsi que par les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

À la suite de l'acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de Juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10 % du capital social.

NOTE N° 2. REFERENTIEL COMPTABLE

2.1. DECLARATION DE CONFORMITE :

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courantes ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

2.2. BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

2.2.1. Continuité d'exploitation :

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP est en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

2.2.2. Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en Dinars Tunisiens.

2.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend :

- le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables,
- les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation effectives de chaque immobilisation et sur la base des taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33 %
Matériel de transport	20 %
Matériel informatique	15 %
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10 %
Matériel et outillage industriel	10 %
Know How	10 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Fonds de commerce	5 %
Constructions	5 %

*La société a réévalué une partie de ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 4 Juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation légale égale à 7 724 096 D, inscrite parmi les capitaux propres. Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature d'immobilisations	Taux d'amortissement
Matériel et outillage industriel	20 %
Constructions	2,5 à 5 %

*Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 20 du décret-loi N°2021-21 du 28 Décembre 2021 portant loi de finances pour 2022, la STIP a procédé en 2021 à la réévaluation de ses immeubles bâtis et non bâtis sur la base des indices fixés par le décret présidentiel N°2022-297 du 28 Mars 2022. Cette réévaluation a généré une plus-value égale à 74 247 016 D inscrite parmi les capitaux propres sous la rubrique Réserve spéciale de réévaluation légale. La valeur des immobilisations corporelles a été augmentée d'égal montant.

2.2.4. Stocks :

Les stocks (de matières premières, matières consommables, produits en cours et produits finis) sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les pièces de rechange pouvant être utilisées de manière diversifiée constituent des stocks valorisés au coût d'achat. En revanche, les pièces de rechange spécifiques utilisées exclusivement pour des immobilisations non interchangeables sont traitées en tant qu'immobilisations conformément à la norme comptable NC 05 relative aux immobilisations corporelles.

2.2.5. Emprunts et charges d'emprunts :

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique « Passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts se rapportant à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles) sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financières nettes", à mesure qu'elles sont courues.

2.2.6. Opérations en monnaies étrangères :

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, sur la base du cours du jour de l'opération à la date d'engagement et à celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de change.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaies étrangères sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date.

Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme comptable NC N°15 relative aux opérations en monnaies étrangères sauf pour les gains ou les pertes de change de l'entreprise relatifs à la conversion d'éléments monétaires d'actif ou de passif, dont la durée de vie prédéterminée ou prévisible s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent qui sont reportés et amortis, sur une base systématique et logique, sur la durée de vie restante de l'élément d'actif ou de passif.

2.2.7. Revenus :

Les revenus provenant de la vente des produits fabriqués par la société sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société ;
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

2.2.8. Notification de redressement douanier :

La STIP a reçu en 2020 une notification de redressement de la part de la direction des douanes pour un montant égal à 156 649 077 D pour cause de non-rapatriement des produits des exportations.

Compte tenu des justificatifs présentés et des efforts en vue de présenter les justificatifs restants, la société estime que le risque financier est peu probable.

NOTE N°3 : BILAN

Le bilan de votre société, arrêté au 31 décembre 2025, présente un total égal à 204 640 251 D contre 192 086 229 D au 31 décembre 2024, enregistrant une augmentation égale à 12 554 023 D détaillée par rubrique comme suit :

DESIGNATION	AU 31/12/2025	AU 31/12/2024	VARIATIONS	
			+	-
ACTIFS :				
ACTIFS NON COURANTS :				
Actifs immobilisés				
- Immobilisations incorporelles	1 065 149	1 075 713		10 564
- Immobilisations corporelles	109 036 619	107 412 171	1 624 449	
- Immobilisations financières	1 970 509	1 707 772	262 737	
Total actifs immobilisés	112 072 278	110 195 656	1 887 186	10 564
- Autres actifs non courants	368 701	141 363	227 338	
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	112 440 979	110 337 019	2 114 524	10 564
ACTIFS COURANTS :				
- Stocks	56 569 258	40 783 668	15 785 591	
- Clients et comptes rattachés	9 221 342	13 378 160		4 156 817
- Autres actifs courants	12 504 544	14 295 755		1 791 211
- Placements et autres actifs financiers	11 906 653	7 282 475	4 624 178	
- Liquidités et équivalents de liquidités	1 997 475	6 009 151		4 011 677
TOTAL ACTIFS COURANTS	92 199 273	81 749 209	20 409 769	9 959 705
TOTAL ACTIFS	204 640 251	192 086 228	22 524 292	9 970 269
			12 554 023	
CAPITAUX PROPRES :				
- Capital social	12 623 469	12 623 469	0	
- Réserve légale	2 419 912	2 419 912	0	
- Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050	0	
- Réserve de réévaluation légale	74 247 016	74 247 016	0	
- Actions propres	-325 724	-325 724	0	
- Autres capitaux propres	7 705 346	7 705 346	0	
- Résultats reportés	-93 206 672	-85 273 366		7 933 305
- Résultat de l'exercice	4 682 060	-7 933 305	12 615 365	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 748 457	6 066 397	12 615 365	7 933 305
PASSIFS :				
PASSIFS NON COURANTS :				
- Emprunts	15 322 861	11 403 638	3 919 223	
- Autres passifs non courants	24 705 702	31 886 465		7 180 763
- Provisions	14 565 645	16 574 042		2 008 397
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	54 594 208	59 864 145	3 919 223	9 189 160
PASSIFS COURANTS :				
- Fournisseurs et comptes rattachés	15 532 101	21 038 053		5 505 952
- Autres passifs courants	41 763 511	32 321 112	9 442 399	
- Concours bancaires et autres passifs financiers	82 001 975	72 796 523	9 205 452	
TOTAL PASSIFS COURANTS	139 297 587	126 155 688	18 647 851	5 505 952
TOTAL PASSIFS	193 891 795	186 019 832	22 567 074	14 695 112
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	204 640 251	192 086 229	35 182 439	22 628 417
			12 554 023	

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS

4.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles nettes sont ramenées de 1 075 713 D au 31 décembre 2024 à 1 065 149 D au 31 décembre 2025. La baisse de 10 564 D enregistrée au cours de l'exercice 2025 est détaillée comme suit :

- Acquisitions nettes de l'exercice	10 667 D
- Reclassement en immobilisation corporelle et charge	- 4 501 D
- Dotations aux amortissements	-16 730 D
Variation nette	-10 564 D

4.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Au 31 décembre 2025, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles est arrêtée à 109 036 619 D contre 107 412 171 D au 31/12/2024 enregistrant une augmentation nette égale à 1 624 449 D détaillée comme suit :

- Acquisitions nettes de l'exercice	4 525 008 D
- Reclassements	4 501 D
- Dotations aux amortissements	- 2 905 060 D
Variation nette	1 624 449 D

4.3 DETAIL DES VARIATIONS PAR RUBRIQUE D'IMMOBILISATION :

Les mouvements enregistrés par poste d'immobilisation sont détaillés au tableau ci-après :

Société Tunisienne des Industries de Pneumatique « STIP »

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES & AMORTISSEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2025 (montants exprimés en Dinars Tunisiens)

IMMOBILISATIONS	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				V C N AU 31/12/2025
	Soldes 31/12/2024	Acquisitions 2025	Transferts & cessions 2025	Solde 31/12/2025	Soldes 31/12/2024	Dotations 2025	Reprise 2025	Soldes 31/12/2025	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Know How	7 004 062	0	0	7 004 062	7 004 062	0		7 004 062	0
Logiciels	720 139	0	108 204	828 342	720 139	16 730		736 868	91473.945
Fonds commercial	762 697	0	0	762 697	762 697	0		762 697	0
Immobilisations incorporelles en cours	1 075 713	13 200	-115 238	973 675	0	0			973 675
Sous-total (I)	9 562 611	13 200	-7 034	9 568 777	8 486 898	16 730	0	8 503 628	1 065 149
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	1 517 178	0	0	1 517 178	0	0			1 517 178
Constructions	88 184 353	0	0	88 184 353	24 103 806	59 286		24 163 091	64 021 261
Constructions réévaluées	3 544 316	0	0	3 544 316	729 553	12 793		742 346	2 801 970
Agencem -amén. Des constructions	3 352 480	0	306 470	3 658 950	1 504 948	74 502		1 579 450	2 079 500
Matériel & outillages industriels	119 378 745	0	15 458 676	134 837 421	108 077 680	1 916 277		109 993 957	24 843 463
Matériel & outil. Industriels réévalués	37 454 318	0	0	37 454 318	37 454 318	0		37 454 318	0
Matériel de transport	2 138 627	237 240	0	2 375 867	1 905 416	142 301		2 047 718	328 150
Matériel informatique	1 629 328	0	74 383	1 703 710	1 515 018	93 627		1 608 645	95 065
Agencement-Amén. & Installations	15 447 113	0	274 689	15 721 802	5 243 039	574 047		5 817 086	9 904 716
Equipement de bureau	713 828	718	13 425	727 971	534 688	32 227		566 915	161 056
Immobilisations corporelles en cours	15 120 351	4 287 049	-16 123 141	3 284 259	0	0			3 284 259
Sous-total (II)	288 480 636	4 525 008	4 501	293 010 145	181 068 465	2 905 060	0	183 973 525	109 036 619
TOTAL GENERAL (I+II)	298 043 247	4 538 208	-2 533	302 578 922	189 555 363	2 921 790	0	192 477 153	110 101 769

Conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, un inventaire physique des immobilisations de Msaken a été réalisé durant la période décembre 2025 - janvier 2026. Le rapprochement avec les données comptables a été finalisé en 2026 et les régularisations en découlant ont été constatées dans les comptes de 2026. Elles ont concerné essentiellement des immobilisations totalement amorties et/ou mises en rebut. Une codification des immobilisations est planifiée pour 2026.

4.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE :

Les dotations aux amortissements de l'exercice 2025 arrêtées à 2 921 790 D ont été régulièrement calculées sur la base des taux suivants :

LIBELLES	TAUX	DUREE DE VIE
- Fonds commercial	(1)	20 ans
- Know how	(1)	10 ans
- Logiciels	(2)	3 ans
- Constructions	2,5%,5%,100%	40 et 20 ans
- Agencements et Aménagements	10%	10 ans
- Matériel & outillage	20%	5 ans
- Matériel de transport	20%, 100%	5 ans
- Matériel & outillage industriels	10%, 20%, 100%	10 et 5 ans
- Matériel informatique	10%, 15%, 100%	10 et 6 ans

(1) Rubrique totalement amortie depuis le 31/12/2017

(2) Rubrique totalement amortie depuis le 31/12/2021

NOTE N° 5 : LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Cette rubrique est détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	Variations
VALEURS BRUTES			
Titres de participation			
SOMACOP	594 910	594 910	0
SMTP	4 508 355	4 508 355	0
Total des titres de participation	5 103 265	5 103 265	0
Cautionnements donnés	1 375 599	1 112 862	262 737
TOTAL VALEURS BRUTES	6 478 864	6 216 127	262 737
Provisions pour dépréciation	-4 508 355	-4 508 355	0
VALEURS NETTES COMPTABLES	1 970 509	1 707 772	262 737

- La participation de la STIP au capital de la SMTP, totalement provisionnée depuis 2017, n'a pas subi de mouvements.
- Les cautionnements donnés arrêtés au 31/12/2025 à 1 375 599 D sont détaillés comme suit :
 - STEG 1 360 553 D
 - STOA AIR LIQUIDE 8 169 D
 - EUROMED MAERSK 2 134 D
 - SONEDE 1 143 D
 - PTT 700 D
 - LOYERS 2 900 D

TOTAL 1 375 599 D

Les cautionnements de la STEG correspondent à une avance sur consommation égale à un douzième de la consommation moyenne annuelle et mise à jour compte tenu de l'augmentation de la consommation ou des tarifs appliqués. Elle est remboursable en cas de rupture du contrat.

NOTE N°6 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants correspondent aux charges à répartir détaillées comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	Variations
Charges à répartir	571 584	212 045	359 540
Résorptions des charges à répartir	-202 884	-70 682	-132 202
VALEURS NETTES COMPTABLES	368 701	141 363	227 338

NOTE N°7 : STOCKS :

Au 31 Décembre 2025, la valeur nette comptable des stocks s'élève à 56 569 258 D contre 40 783 668 D au 31/12/2024, enregistrant une hausse égale à 15 785 591 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
VALEURS BRUTES			
Matières premières	22 287 136	17 520 097	4 767 039
Autres approvisionnements	9 076 199	9 747 850	-671 651
En-cours de production	8 162 292	7 203 055	959 237
Stock de produits finis	18 025 971	7 260 112	10 765 859
TOTAL VALEURS BRUTES	57 551 597	41 731 114	15 820 483
Provisions	-982 338	-947 446	-34 892
VALEURS NETTES COMPTABLES	56 569 258	40 783 668	15 785 591

Au 31 Décembre 2025, les provisions pour dépréciation des stocks se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Pièces de rechange M'saken	-534 892	-500 000	-34 892
Pièces de rechange Menzel Bourguiba	-300 000	-300 000	0
Matières Premières	-31 830	-31 830	0
Produits finis Msaken	-98 739	-98 739	0
Produits finis Menzel Bourguiba	-16 877	-16 877	0
TOTAL	-982 338	-947 446	-34 892

NOTE N° 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31 Décembre 2025, les créances nettes sur les clients s'élèvent à 9 221 342 D contre 13 378 160 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une diminution égale à 4 156 817 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
VALEURS BRUTES			
- Clients ordinaires	9 389 143	13 375 827	-3 986 684
Clients locaux	7 554 102	10 088 858	-2 534 756
Clients étrangers	1 835 041	3 286 968	-1 451 928
Clients douteux	13 587 504	13 767 536	-180 031
Ecart de conversion	-167 801	2 332	-170 133
TOTAL VALEURS BRUTES	22 808 846	27 145 695	-4 336 849
Provisions pour dépréciation	-13 587 504	-13 767 535	180 031
VALEURS NETTES COMPTABLES	9 221 342	13 378 159	-4 156 817

Au 31 Décembre 2025, les soldes des comptes clients locaux s'élevant à 7 554 102 D se détaillent comme suit :

SOMACOP	5 496 145
CENTRE TECHNIQUE DELA CHIMIE	649 184
S T T	402 468
STAFIM INDUSTRIELLE	361 062
SIOC	338 528
STE TOUMI PNEUMATIQUE	149 451
I.C.A.R	117 395
STE IND ASSEMBLAGE	18 187
RECO PNEU	10 791
UNIVERS CONSULING AND INDUSTRY	6 898
Divers	3 994
Total	7 554 102

Au 31 Décembre 2025, les créances clients étrangers s'élèvent à 1 835 041 D détaillées comme suit :

SARL MAGHREB TRAILER INDUSTRIE	117 818
PNEUS BAB DOUKKALA	401 838
COGIMEX DISTRIBUTION	386 302
PNEUMATIQUE ATTACHAROUK II	929 083
Total	1 835 041

Au 31 Décembre 2025, les créances douteuses s'élèvent à 13 587 504 D détaillées comme suit :

SNP	6 151 364
W T C	2 628 190
SOMACOP CLT DOUTEUX	1 601 099
STPCM	1 313 272
STE CLE DU PORT	1 098 707
COGIMEX DISTRIBUTION	386 304
STE AKD-THIQA IMPORTATION MOYENS DE	143 448
S T T	83 407
MAR MACCHINE	75 623
I.C.A.R	32.152
SNDP	31 998
STAFIM INDUSTRIELLE	23 336
STATION PNEUS L'ESPOIR	12 856
TUBFLEX	5 750
Total	13 587 504

Les provisions constituées au titre des créances douteuses ont enregistré une diminution nette de 180 031 D, principalement sous l'effet du recouvrement d'une créance de 100 000 D auprès de la société Clé du Port, de la reprise d'une provision de 121 643 D sur SOMACOP (suite au recouvrement d'une créance objet de l'accord transactionnel de 2016), ainsi que de la reprise partielle d'une provision constituée en 2023 sur le client COGIMEX pour un montant de 42 944 D. Ces reprises ont été partiellement compensées par la constitution de nouvelles provisions s'élevant à 84 556D au titre des créances détenues sur les clients Station Pneu L'Espoir, SNDP et STT.

NOTE N° 9. AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique est détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
VALEURS BRUTES			
Fournisseurs débiteurs	4 504 192	6 501 490	-1 997 298
Charges constatées d'avance	659 511	1 027 030	-367 519
Avances et prêts au personnel	234 241	281 909	-47 667
Avance - Chômage technique	259 694	259 694	0
Produits à recevoir	448 351	298 206	150 145
Sociétés du groupe	57 215	0	57 215
Divers	20 177	399 542	-379 365
Etat, crédit d'I.S	6 634 967	5 790 742	844 224
Etat, TVA récupérable	20 604	200 028	-179 424
Etat, TVA retenue à la source	93 267	50 805	42 462
Etat, Impôts et taxes	49 760	36 532	13 228
TOTAL VALEURS BRUTES	12 981 979	14 845 979	-1 864 000
Provision pour dépréciation	-477 435	-550 224	72 789
TOTAL PROVISIONS	-477 435	-550 224	72 789
VALEURS NETTES COMPTABLES	12 504 544	14 295 756	-1 791 211

- SOCIETES DU GROUPE :

Les créances sur les sociétés du groupe s'élèvent à 57 215 Dinars au 31 décembre 2025 détaillées comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
SOMACOP	28 227	0	28 227
AMINE PLUS TIRE	28 988	0	28 988
Total	57 215	0	57 215

NOTE N° 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique correspondant aux cautions douanières déposées auprès des banques est arrêtée à 11 906 653 D au 31 décembre 2025 contre 7 282 475 D au 31 décembre 2024 enregistrant une hausse égale à 4 624 178 D.

NOTE N° 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Cette rubrique s'élève à 1 997 475 D au 31 décembre 2025 contre 6 009 151 D au 31 décembre 2024 enregistrant une baisse égale à 4 011 676 D.

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Effets à l'encaissement	1 364 182	1 589 207	-225 026
Chèques en caisse	139 524	0	139 524
- Banques			
STB TUNIS PORT	123 081	0	123 081
STB M'SAKEN	36 052	14 112	21 940
STB	0	35 017	-35 017
BANQUE ZITOUNA	2 424	4 104 928	-4 102 504
ATB Agence Centrale	0	20 763	-20 763
BH USD	44	36	8
BH CCBN°2124	20	61	-41
Blocage saisie arrêt	313 651	176 700	136 952
Total Banques	475 272	4 351 616	-3 876 344
Caisses			
M'SAKEN	10 612	61 172	-50 560
MENZEL BOURGUIBA	3 034	6 298	-3 264
TUNIS	4 852	326	4 525
TRANSIT SOUSSE	0	532	-532
Total Caisses	18 497	68 328	-49 831
TOTAL GENERAL	1 997 475	6 009 151	-4 011 676

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES :

Les capitaux propres sont portés de 6 066 397 D au 31 décembre 2024 à 10 748 457D au 31 décembre 2025 enregistrant une augmentation égale à 4 682 060 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Capital social	12 623 469	12 623 469	0
Réserves légales	2 419 912	2 419 912	0
Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050	0
Actions propres	-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres	7 705 346	7 705 346	0
Résultats reportés	-93 206 672	-85 273 366	-7 933 305
Réserve spéciale de réévaluation légale	74 247 016	74 247 016	0
Modifications comptables	0	0	0
Total CP avant résultat de l'exercice	6 066 397	13 999 702	-7 933 305
Résultat de l'exercice	4 682 060	-7 933 305	12 615 365
Total CP avant Affectation du résultat de l'exercice	10 748 457	6 066 397	4 682 060

CAPITAL SOCIAL :

Au 31 Décembre 2025 la structure du capital social de la STIP se présente comme suit :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANTS EN DINARS	% DE PARTICIPATION
- AFRICA HOLDING	2 982 119	8 946 357	70.87%
- AUTRES ACTIONNAIRES	1 225 704	3 677 112	29.13%
	4 207 823	12 623 469	100.00%

Le tableau de variations des capitaux propres se présente comme suit :

Société Tunisienne des Industries de Pneumatique « STIP »

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2025

(Montants en Dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonérés	Réévaluation légale 2021	Réserve pour régularisation du cours boursier	Actions propres	Autres Cx Propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total Capitaux Propres
Cx propres au 31.12.2024	12 623 469	2 419 912	1 903 050	74 247 016	700 000	-325 724	7 705 346	-85 273 366	-7 933 305	6 066 397
Affectation résultat 2024								-7 933 305	7 933 305	0
Résultat 31.12.2025									4 682 060	4 682 060
T. Cx Propres au 31.12.2025	12 623 469	2 419 912	1 903 050	74 247 016	700 000	-325 724	7 705 346	-93 206 672	4 682 060	10 748 457

Actions propres :

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le rachat de 32 853 actions propres afin de réguler le cours boursier à un cours moyen égal à 9 917 D soit pour une valeur totale de 325 724 D. Au 31 Décembre 2025 la STIP détenait encore les 32 845 actions.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N° 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans. Il convient de préciser qu'une Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 1er février 2023 a approuvé la mise à la vente de ces actions.

NOTE N° 13 : EMPRUNTS :

Au 31 Décembre 2025 les emprunts bancaires à plus d'un an figurent au passif du bilan pour une valeur égale à 15 322 861 D contre 11 403 638 D au 31 Décembre 2024 détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Leasing	684 184	1 198 344	-514 160
BH crédit cogénération	14 638 677	10 205 294	4 433 383
Total	15 322 861	11 403 638	3 919 223

La partie échue ou venant à échéance à moins d'un an figurant au passif du bilan sous la rubrique "Concours bancaires et autres passifs financiers" est arrêtée à 6 585 484 D au 31 Décembre 2025 contre 4 035 593 D au 31 Décembre 2024.

Au 31/12/2025 La situation des engagements bancaires est résumée dans le tableau suivant :
:

Société Tunisienne des Industries de Pneumatique « STIP » SITUATION DES ENGAGEMENTS BANCAIRES AU 31 DECEMBRE 2025
(Montants en Dinars Tunisiens)

BAILLEURS DE FONDS	ACCORDS TRANSACTIONNELS 2020			CREDITS A PLUS D'UN AN	CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS						TOTAL GENERAL
	MONTANTS	REGLEMENTS 2020 à 2025	SOLDE AU 31/12/2025		CREDITS A - D'UN AN	ECHUS IMPAYES	CREDITS CT	INTERETS COURUS	SOLDES CC BANCAIRES	TOTAL A MOINS D'UN AN	
STB	19 000 000	19 000 000	0	0		0	0	0		0	0
BNA	13 000 000	13 000 000	0	0	0	0	0	0		0	0
BS + ATTIJARI BANK	2 592 000	2 592 000	0	0						0	0
AMEN BANK	4 725 000	4 725 000	0	0						0	0
BFT	3 000 000	3 000 000	0	0						0	0
UIB	900 000	900 000	0	0						0	0
BT				0					1 397	1 397	1 397
BTK				0					8	8	8
BH crédit cogénération				8 941 721	2 270 634					2 270 634	11 212 355
BH				0					10 851 878	10 851 878	10 851 878
BH financ. devise				0			19 507 291			19 507 291	19 507 291
BH financ. Dinars							2 000 000			2 000 000	2 000 000
Crédit de consolidation BH 10 549				5 696 956	3 581 423					3 581 423	9 278 379
UBCI				0			14 063 565		1 449 187	15 512 751	15 512 751
BANQUE ZITOUNA				0			22 678 431			22 678 431	22 678 431
ATB agence centrale				0					1 353	1 353	1 353
Billets de Trésorerie				0			3 300 000			3 300 000	3 300 000
LEASING BH				514 777	683 566	3 129				686 696	1 201 473
UBCI Leasing				169 407	46 732					46 732	216 138
Intérêts courus non échus				0				1 563 381		1 563 381	1 563 381
TOTAUX	43 217 000	43 217 000	0	15 322 861	6 582 355	3 129	61 549 286	1 563 381	12 303 823	82 001 975	97 324 836

NOTE N° 14 : AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Au 31 décembre 2025 les dettes fiscales et de CNSS à plus d'un an totalisent 24 705 702 D détaillées comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
- Etat impôts et taxes	22 231 158	26 633 187	-4 402 029
- CNSS	2 474 543	5 253 278	-2 778 735
TOTAL	24 705 702	31 886 465	-7 180 763

NOTE N° 15 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Cette rubrique est arrêtée au 31/12/2025 à 14 565 645 D contre 16 574 042 D au 31/12/2024 enregistrant une diminution égale à 2 008 397 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Provision pour indemnités de départ à la retraite	1 763 313	1 567 123	196 190
Autres provisions pour risques et charges	12 802 332	15 006 919	-2 204 587
Total	14 565 645	16 574 042	-2 008 397

La provision pour risque fiscal correspond aux pénalités encourues en cas de non-respect du calendrier de l'arrangement fiscal signé.

Notification de redressement douanier :

Conformément au note 2.2.8 du présent rapport, la STIP a reçu en 2020 une notification de redressement de la part de la direction des douanes pour un montant égal à 156 649 077 D pour cause de non-rapatriement des produits des exportations.

Compte tenu des justificatifs présentés et des efforts en vue de présenter les justificatifs restants, la société estime que le risque financier est peu probable.

NOTE N° 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Cette rubrique est arrêtée au 31/12/2025 à 15 532 101 D contre 21 038 053 D au 31/12/2024 enregistrant une baisse égale à 5 505 951 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Fournisseurs d'exploitation			
Fournisseurs locaux	7 232 974	5 414 378	1 818 596
Fournisseurs étrangers	7 816 227	10 749 915	-2 933 688
Fournisseurs, factures non parvenues	482 900	4 570 027	-4 087 127
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	0	33 819	-33 819
Fournisseurs d'exp., retenues de garantie	0	561	-561
S/Total	15 532 101	20 768 700	-5 236 599
Fournisseurs d'immobilisations	0	269 353	-269 353
TOTAL GENERAL	15 532 101	21 038 053	-5 505 952

NOTE N° 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31/12/2025 à 41 763 511 D contre 32 321 111 D au 31/12/2024 enregistrant une augmentation égale à 9 442 400 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Clients créditeurs	6 724 576	3 847 623	2 876 953
Clients RRR à accorder	1 209 757	1 294 277	-84 519
Fonds social	148 159	20 068	128 090
Personnel	2 722 623	2 585 781	136 842
Etat, impôts et taxes	22 761 897	17 536 857	5 225 040
Créditeurs divers	2 600 863	3 156 505	-555 642
CNSS	4 595 149	2 780 275	1 814 874
Produits constatés d'avance	0	432 826	-432 826
Etat, droits de douane	227 377	0	227 377
Charges à payer	660 487	664 536	-4 049
Divers	112 623	2 364	110 258
TOTAUX	41 763 511	32 321 111	9 442 400

Le détail des principales rubriques figurant parmi les « autres passifs courants » se présente au 31/12/2025 comme suit :

LIBELLES	MONTANTS	LIBELLES	MONTANTS
- Clients créditeurs	6 724 576	- Charges à payer	660 487
SIMATRA	1 450 250	- Clients RRR à accorder	1 209 757
STE JOMAA S.A	931 395	- Fonds social	148 159
S.C.P	767 308	- Personnel	2 722 623
STE AFRICAINE DISTRIBUTION AUTOCAR	762 387	Provision pour congés à payer et prime de rendement	2 325 489
STE EZZAYATINE DES EQUIPEMENTS AGRI	480 697	Personnel oppositions	1 791
COMET	388 143	Rémunérations dues au personnel	389 000
STPCI	346 969	Divers	6 343
STE GENERALE DES PNEUS	311 880	CNSS	4 595 149
GROS PNEUS	225 190	CNSS, cotisations à payer	1 586 009
SOCIETE PNEURAMA	177 667	Retraite complémentaire	89 280
SPG	141 414	Echéancier CNSS	2 474 063
SET CAR	116 481	CNSS / Provisions CP et primes	445 796
PARENIN	115 783	Etat impôts et taxes	22 761 897
TUNICOM	99 452	Echéanciers fiscaux	14 078 903
SOCIETE JAWAD PNEUMATIQUE EN GROS	61 829	Impôts à liquider	7 824 494
GLOULOU PNEUS EXPERT GPE	52 756	Divers impôts et taxes	858 500
STE LE PNEU	47 272	Créditeurs divers	2 600 863
STE MECHRI DE VENTE PNEUS	46 430	C/C héritiers AD	2 600 863
SITAR	40 431	Etat, droits de douane	227 377
SIMMA	39 959	Divers	112 623
C.S.P.D	35 192	TOTAL GENERAL	41 763 511
Autres clients créditeurs	85 690		

NOTE N° 18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31/12/2025 à 82 001 975 D contre 72 796 523 D au 31/12/2024 enregistrant une augmentation égale à 9 205 452 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Emprunts échus et à moins d'un an			
Echéances en principal à moins d'un an	6 582 355	2 235 593	4 346 762
Echéances en principal impayées	3 129	1 800 000	-1 796 871
Crédits de gestion	61 549 286	53 404 522	8 144 765
Intérêts courus	1 563 381	1 176 957	386 424
Intérêts Impayés	0	589 211	-589 211
S/Total 1	69 698 152	59 206 283	10 491 869
Banques et autres organismes financiers			
BT			
BT RUE DE TURQUIE	1 397	803	594
STB			
STB EN EUROS	0	401	-401
STB TUNIS PORT	0	14 526	-14 526
B.H			
B.H AGENCE CHARGUIA	8 330 086	6 134 799	2 195 287
BH COMPTE 473506	2 521 669	6 193 970	-3 672 301
BH EN EUROS	0	2	-2
BH MB	124	62	62
UBCI			
UBCI Agence Mégrine	1 449 055	1 244 878	204 178
UBCI USD	131	0	131
ATB			
ATB Agence Centrale	1 353	0	1 353
COFIB	0	311	-311
BTK	8	488	-480
S/TOTAL 2	12 303 823	13 590 240	-1 286 416
TOTAL GENERAL (1+2)	82 001 975	72 796 523	9 205 452

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

Au 31 Décembre 2025 le bénéfice net de la STIP est arrêté à 4 682 060 D contre un déficit de 7 933 305 D au 31 Décembre 2024 correspondant à la différence entre les produits et les charges détaillées par année comme suit :

LIBELLES	31/12/2025		31/12/2024		Variations
	MONTANTS	% CA	MONTANTS	% CA	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
· Revenus	125 815 798	100%	140 156 229	100%	-14 340 432
· Autres produits d'exploitation	566 400	0%	456 993	0%	109 407
Total des produits d'exploitation	126 382 198	100%	140 613 222	100%	-14 231 024
CHARGES D'EXPLOITATION					
· Variations des stocks de PF et des encours	-11 725 096	-8%	23 431 741	17%	-35 156 837
· Achats d'approvisionnements consommés	90 051 154	64%	79 162 654	56%	10 888 500
	78 326 058	56%	102 594 395	73.20%	-24 268 337
· Charges de personnel	24 022 421	17%	22 590 490	16%	1 431 931
· Dotations aux amortissements et aux provisions	3 568 496	3%	3 789 451	3%	-220 955
· Autres charges d'exploitation	8 867 130	6%	9 080 860	6%	-213 730
Total des charges d'exploitation	114 784 105	82%	138 055 196	99%	-23 271 091
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 598 093	8.28%	2 558 026	1.83%	9 040 067
• Charges financières nettes	-9 869 699	-7.04%	-12 737 721	-9.09%	2 868 022
• Autres gains ordinaires	3 589 750	2.56%	2 681 466	1.91%	908 284
• Autres pertes ordinaires	-380 324	-0.27%	-102 767	-0.07%	-277 557
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS	4 937 820	4%	-7 600 996	-5%	12 538 816
• Impôt sur les sociétés	-255 760	-0.18%	-332 309	-0.24%	76 549
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 682 060	3%	-7 933 305	-6%	12 615 365
• Effets des modifications comptables	-		-		
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	4 682 060	3.34%	-7 933 305	-5.66%	12 615 365

Du tableau ci-dessus il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

PRODUITS D'EXPLOITATION

NOTES N° 19 : REVENUS :

Le chiffre d'affaires hors T.V.A de la STIP est ramené de 140 156 229 D au 31 Décembre 2024 à 125 815 798 D dinars au 31 Décembre 2025 enregistrant une diminution égale à 14 340 432 D détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS	
			MONTANTS	%
CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL				
Produits finis Msaken	103 448 973	111 254 260	-7 805 286	-7%
Produits finis MI Bourguiba	6 237 016	8 081 602	-1 844 586	-23%
Produits intermédiaires	312 751	330 264	-17 512	-5%
Ristournes sur ventes	-1 703 011	-1 535 755	-167 256	11%
Total - Chiffre d'affaires local	108 295 730	118 130 370	-9 834 640	-8%
%	86%	84%	69%	
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT				
Produits finis "All-Steel"	14 394 239	14 607 630	-213 391	-1%
Produits finis Msaken	3 125 828	7 388 116	-4 262 287	-58%
Produits finis MI Bourguiba	0	30 114	-30 114	-100%
Total - Chiffre d'affaires export	17 520 068	22 025 859	-4 505 792	-20%
%	14%	16%	31%	
-				
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	125 815 798	140 156 229	-14 340 432	-10%

NOTE N° 20 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Au 31/12/2025 ce poste est arrêté à 566 400 D contre 456 993 D au 31/12/2024 enregistrant une augmentation égale à 109 407 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Autres produits	468 536	361 459	107 077
Revenus des immeubles	97 864	95 534	2 330
TOTAUX	566 400	456 993	109 407

CHARGES D'EXPLOITATION :

NOTE N° 21 : ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2025 à 90 051 154 D contre 79 162 654 D au 31 décembre 2024 enregistrant une augmentation égale à 10 888 500 D détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Achats d'approvisionnement	75 925 815	46 816 000	29 109 815
Achats de fournitures et matières consommables	8 956 766	7 768 141	1 188 625
Achats non stockés	11 424 801	11 363 679	61 122
Variations de stocks matières premières et fournitures	-6 256 228	13 214 833	-19 471 061
TOTAL ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	90 051 154	79 162 654	10 888 500

MARGE COMMERCIALE :

La marge brute réalisée en 2025 est arrêtée à 47 489 739 D contre 37 561 834 D en 2024 enregistrant une augmentation égale à 9 927 905 D.

Rapportée à la valeur de la production de l'exercice elle représente 34.53% en 2025 contre 32.18 % à la clôture de l'exercice précédent ainsi qu'il résulte du tableau ci-après :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Production de l'exercice			
Chiffre d'affaires	125 815 798	140 156 229	-14 340 432
Variations des stocks de produits finis et des encours	11 725 096	-23 431 741	35 156 837
Total Production	137 540 893	116 724 488	20 816 405
Achats d'approvisionnement consommés	-90 051 154	-79 162 654	20 816 405
MARGE BRUTE	47 489 739	37 561 834	9 927 905
% PAR RAPPORT A LA PRODUCTION	34.53%	32.18%	2.35%

En 2025 le tonnage de production s'établit à 10 058 tonnes contre 8 776 tonnes en 2024 en hausse de 1 282 tonnes (ou +15%).

NOTE N° 22 : CHARGES DE PERSONNEL :

Les charges de personnel ont été arrêtées à 24 022 421 D au titre de l'exercice 2025 contre 22 590 490 D à la clôture de l'exercice précédent enregistrant une augmentation égale à 1 431 931 D.

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Salaires	19 749 379	18 609 997	1 139 382
Charges sociales	3 724 965	3 432 463	292 501
Autres charges sociales (cantine + médecine du travail)	548 077	548 029	48
Total	24 022 421	22 590 490	1 431 931

NOTE N° 23 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31/12/2025 à 3 568 496 D contre à 3 789 451 D au 31/12/2024 enregistrant une diminution égale à 220 955 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
DOTATIONS AUX AMORTS DES IMMOBILISATIONS. CORPORELLES & INCORPORELLES	2 921 790	2 823 210	98 580
DOTATIONS AUX RESORPTIONS DES CHARGES REPORTEES	132 202	70 682	61 520
DOTATIONS AUX PROVISIONS			
DP pour dépréciation des stocks	233 758	0	233 758
DP pour dépréciation des créances clients	84 556	219 070	-134 515
DP des autres actifs courants	0	259 694	-259 694
DP pour risques et charges	196 190	416 795	-220 605
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS	514 504	895 560	-381 055
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PROVISIONS	3 568 496	3 789 451	-220 955

NOTE N° 24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Les autres charges d'exploitation sont passées de 9 080 860 D à fin 2024 à 8 867 130D à la clôture de l'exercice 2025 enregistrant une diminution égale à 213 730 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)			
Location & charges locatives	162 528	152 060	10 468
Entretiens et réparations	2 235 158	1 443 997	791 162
Primes d'assurances	1 675 834	1 559 365	116 469
Autres	442 946	871 512	-428 566
TOTAL SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)	4 516 466	4 026 933	489 533
AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	579 247	502 989	76 258
Publicités et propagandes, dons et subventions	396 746	707 969	-311 223
Frets et transports sur ventes	287 556	238 671	48 886
Voyages et déplacements	370 779	418 072	-47 293
Missions et réceptions	369 402	526 798	-157 396
Frais postaux et de télécommunication	232 974	68 201	164 773
Commissions bancaires et de Factoring	838 284	1 757 500	-919 216
Jetons de présence	439 375	309 375	130 000
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION	3 514 362	4 529 575	-1 015 212
IMPOTS ET TAXES	836 301	524 353	311 949
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	8 867 130	9 080 860	-213 730

NOTE N° 25 : CHARGES FINANCIERES NETTES :

Au 31/12/2025 les charges financières nettes totalisent 9 869 699 D contre 12 737 721 D à la fin de l'exercice 2024 enregistrant une diminution égale à 2 868 022 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Intérêts sur emprunts	1 278 818	2 689 397	-1 410 578
Intérêts sur crédits de gestion	9 921 912	9 122 851	799 061
Intérêts et Pénalités de retard	-901 392	732 607	-1 634 000
Pertes de Change réalisées	808 335	652 393	155 942
Gains de Change réalisés)	-716 359	-494 710	-221 649
Pertes/Gains de change nets non réalisés	-415 827	66 431	-482 258
Autres produits financiers	-105 788	-31 249	-74 539
TOTAL	9 869 699	12 737 721	-2 868 022

NOTE N° 26 : AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ce poste arrêté à 3 589 750 D au 31/12/2025 est détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Reprises sur provisions pour risques et charges	2 204 587	1 900 601	303 985
Reprises sur provisions créances	420 626	271 255	149 371
Reprises sur provisions stocks	115 616	165 047	-49 431
Diverses régularisations	848 921	344 562	504 359
TOTAL	3 589 750	2 681 466	908 284

NOTE N° 27 : AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Ce poste arrêté au 31/12/2025 à 380 324 D correspond à diverses régularisations constatées au cours de l'exercice.

NOTE N° 28 : IMPOT SUR LES SOCIETES :

Compte tenu du résultat et du report déficitaire la STIP reste soumise au minimum d'impôt sur les sociétés aux taux de 0,2 % du chiffre d'affaires local et 0,1 % du chiffre d'affaires à l'export soit 255 760 D au titre de l'exercice 2025 contre 332 309 D à la clôture de l'exercice précédent enregistrant une baisse égale à 76 549 D en liaison avec la baisse des revenus en 2025.

NOTE N° 29 : RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le bénéfice de l'exercice 2025 est arrêté à 4 682 060 D contre un déficit de 7 933 305 D en 2024 enregistrant une augmentation égale à 12 615 365 D découlant des éléments négatifs et positifs suivants :

Eléments négatifs :	14 508 581 D
°Baisse des produits d'exploitation	14 231 024 D
°Hausse des autres pertes ordinaires	277 557 D
Eléments positifs :	27 123 946 D
°Baisse des charges d'exploitation	23 271 091 D
°Baisse des charges financières nettes	2 868 022 D
°Hausse des autres gains ordinaires	908 284 D
°Baisse de l'impôt sur les sociétés	76 549 D
Solde net	12 615 365 D

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE N° 30 : Flux liés à l'exploitation

Les flux affectés à l'exploitation totalisent -11 978 400 D en 2025 et se détaillent comme suit :

- **Amortissements et provisions**

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Amortissement des immobilisations incorporelles	8 503 628	8 486 898	16 730
Amortissement des immobilisations corporelles	183 973 525	181 068 465	2 905 060
Provisions sur immobilisations financières	4 508 355	4 508 355	0
Résorption des charges à répartir	202 884	70 682	132 202
Provisions sur stocks	982 338	947 446	34 892
Provisions pour créances douteuses	13 587 504	13 767 535	-180 031
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	477 435	550 224	-72 789
Provisions pour risques et charges	14 565 645	16 574 042	-2 008 397
TOTAL	226 801 314	225 973 647	827 667

- **Variation des stocks**

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Matières premières	22 287 136	17 520 097	4 767 039
Autres approvisionnements	9 076 199	9 747 850	-671 651
En-cours de production	8 162 292	7 203 055	959 237
Stock de produits finis	18 025 971	7 260 112	10 765 859
TOTAL	57 551 597	41 731 114	15 820 483

- **Variation des créances clients**

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Clients locaux	7 554 102	10 088 858	-2 534 756
Clients étrangers	1 835 041	3 286 968	-1 451 928
Clients douteux	13 587 504	13 767 536	-180 031
Ecart de conversion	-167 801	2 332	-170 133
TOTAL	22 808 846	27 145 695	-4 336 849

• **Variations des autres actifs courants :**

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Fournisseurs débiteurs	4 504 192	6 501 490	-1 997 298
Sociétés du groupe	57 215	0	57 215
Charges constatées d'avance	659 511	1 027 030	-367 519
Avances et prêts au personnel	234 241	281 909	-47 667
Avance - Chomage technique	259 694	259 694	0
Etat, crédit d'I.S	6 634 967	5 790 742	844 224
Etat, TVA récupérable	20 604	200 028	-179 424
Etat, TVA retenue à la source	93 267	50 805	42 462
Etat, Impôts et taxes	49 760	36 532	13 228
Etat, report d'impôt	0	0	0
Produits à recevoir	448 351	298 206	150 145
Divers	20 177	399 542	-379 365
TOTAL	12 981 979	14 845 979	-1 864 000

• **Variations des fournisseurs et des autres dettes :**

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Fournisseurs locaux	7 232 974	5 414 378	1 818 596
Fournisseurs étrangers	7 816 227	10 749 915	-2 933 688
Fournisseurs, factures non parvenues	482 900	4 570 027	-4 087 127
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	0	33 819	-33 819
Fournisseurs retenues de garantie	0	561	-561
Fournisseurs d'immobilisations	0	269 353	-269 353
Total des fournisseurs et Comptes rattachés	15 532 101	21 038 053	-5 505 952
Clients créditeurs	6 724 576	3 847 623	2 876 953
Clients RRR à accorder	1 209 757	1 294 277	-84 519
Fonds social	148 159	20 068	128 090
Personnel	2 722 623	2 585 781	136 842
Etat, impôts et taxes	22 761 897	17 536 857	5 225 040
Créditeurs divers	2 600 863	3 156 505	-555 642
CNSS	4 595 149	2 780 275	1 814 874
Produits constatés d'avance	0	432 826	-432 826
Etat, droits de douane	227 377	0	227 377
Charges à payer	660 487	664 536	-4 049
Divers	112 623	2 364	110 258
Total des autres passifs courants	41 763 511	32 321 111	9 442 400
Dettes envers l'Etat	22 231 158	26 633 187	-4 402 029
CNSS	2 474 543	5 253 278	-2 778 735
Total des autres dettes	24 705 702	31 886 465	-7 180 763
TOTAL	82 001 313	85 245 629	-3 244 316

NOTE N° 31 : FLUX LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement totalisent –5 157 952 D en 2025 et se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Immobilisations incorporelles	9 568 777	9 562 611	6 166
Immobilisations corporelles	293 010 145	288 480 636	4 529 509
Immobilisations financières	6 478 864	6 216 126	262 738
Charges à répartir	571 584	212 045	359 540
TOTAL	309 629 370	304 471 419	5 157 952

NOTE N° 32 : FLUX LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux affectés aux activités de financement totalisent 14 411 092 D en 2025 et se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Crédit BH leasing n° 1599280	15 483	72 698	-57 215
Crédit BH leasing n° 1601960	1	1	0
Crédit BH leasing n° 1601630	275 889	601 674	-325 785
Crédit leasing 1591470	223 405	523 971	-300 566
Crédit CMT Cogénération	8 927 278	10 205 294	-1 278 017
UBCI Leasing	169 407	0	169 407
Crédit de consolidation BH	5 696 956	0	5 696 956
Ecart de conversion	14 443	0	14 443
Total emprunts à plus d'un an	15 322 861	11 403 638	3 919 223
Echéances en principal à moins d'un an	6 582 355	2 235 593	4 346 762
Echéances en principal impayées	3 129	1 800 000	-1 796 871
Crédits de gestion	61 549 286	53 404 522	8 144 765
Intérêts courus	1 563 381	1 176 957	386 424
Intérêts impayés	0	589 211.125	-589 211
Autres passifs financiers	69 698 152	59 206 283	10 491 869
TOTAL	85 021 013	70 609 921	14 411 092

NOTE N° 33 : Rapprochement de la trésorerie de fin d'exercice avec les éléments du bilan

LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024	VARIATIONS
Valeurs à l'encaissement	1 503 706	1 589 207	-85 501
- Banques			
STB TUNIS PORT	123 081	0	123 081
STB M'SAKEN	36 052	14 112	21 940
STB	0	35 017	-35 017
BANQUE ZITOUNA	2 424	4 104 928	-4 102 504
ATB Agence centrale	0	20 763	-20 763
BH USD	44	36	8
BH CCBN°2124	20	61	-41
Blocage saisie arrêt	313 651	176 700	136 952
Total Banques	475 272	4 351 616	-3 876 344
- Caisses			
M'SAKEN	10 612	61 172	-50 560
MENZEL BOURGUIBA	3 034	6 298	-3 264
TUNIS	4 852	326	4 525
TRANSIT SOUSSE	0	532	-532
Total Caisses	18 497	68 328	-49 831
Trésorerie négative			
BT RUE DE TURQUIE	-1 397	-803	-594
STB TUNIS PORT	0	-14 526	14 526
STB EN EUROS	0	-401	401
B.H AGENCE CHARGUIA	-8 330 086	-6 134 799	-2 195 287
BH COMPTE 473506	-2 521 669	-6 193 970	3 672 301
BH EN EUROS	0	-2	2
UBCI Agence Megrine	-1 449 055	-1 244 878	-204 178
ATB Agence Centrale	-1 353		-1 353
COFIB	0	-311	311
BTK	-8	-488	480
BH MB	-124	-62	-62
UBCI USD	-131	0	-131
Total trésorerie négative	-12 303 823	-13 590 240	1 286 416
TOTAL	-10 306 348	-7 581 088	-2 725 260

NOTE N° 34 : ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan sont arrêtés au 31/12/2025 à 346 013 007 D détaillés comme suit :

LIBELLES	MONTANTS
ENGAGEMENTS DONNES	209 768 236
- HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	190 009 262
- ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE - Lettre de crédit	1 588 236
- EFFETS ESCOMPTEES :	19 758 975
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	136 244 771
TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN	346 013 007

Le détail des engagements par catégories se présente comme suit :

					34.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN				
					34.1.1. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS				
	CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BFT									
	6 531 151								6 531 151
ATB									
	4 000 000	4 000 000						4 000 000	4 000 000
	3 050 000	3 050 000					3 050 000	3 050 000	3 050 000
	1 650 000							1 650 000	1 650 000
	8 700 000	7 050 000	0	0	0	0	3 050 000	8 700 000	8 700 000
BH									
	18 580 000	18 580 000		18 580 000			18 580 000		18 580 000
	10 986 666	10 986 666		10 986 666			10 986 666		10 986 666
	17 650 000	17 650 000							
	11 890 000	11 890 000	11 890 000	11 890 000	11 890 000	11 890 000	11 890 000		11 890 000
	18 350 000	18 350 000							
	36 000 000		36 000 000		36 000 000	36 000 000	36 000 000		36 000 000
	10 549 000	10 549 000	10 549 000	10 549 000	10 549 000	10 549 000	10 549 000		10 549 000
	124 005 666	88 005 666	58 439 000	52 005 666	58 439 000	58 439 000	88 005 666	0	88 005 666
ZITOUNA									
	7 000 000	7 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	7 000 000		7 000 000
	3 000 000	3 000 000					3 000 000		3 000 000
	5 000 000	5 000 000		5 000 000	5 000 000		5 000 000		5 000 000
	5 000 000	5 000 000	5 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000			200 000
	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000			1 800 000
	22 000 000	22 000 000	22 000 000	22 000 000	22 000 000	22 000 000	20 000 000	5 000 000	22 000 000
BHLEASING									
	2 310 392	2 310 392							2 310 392
	2 310 392	2 310 392	0	0	0	0	0	0	2 310 392
UBCI									
	6 000 000							6 000 000	6 000 000
	11 500 000	11 500 000			11 500 000	11 500 000			11 500 000
	17 500 000	11 500 000	0	0	11 500 000	11 500 000	0	6 000 000	17 500 000
FISC									
	13 731 019		13 731 019						13 731 019
	31 231 034					31 231 034			31 231 034
	44 962 053	0	13 731 019	0	0	31 231 034	0	0	44 962 053
	226 009 262	130 866 058	94 170 019	74 005 666	91 939 000	123 170 034	111 055 666	19 700 000	190 009 262

34.2. ENGAGEMENTS RECIPROQUES

DESIGNATION	MONTANTS	OBSERVATIONS
CAUTIONS DOUANIERES - BH	5 329 985	BH
CAUTIONS DOUANIERES – BH	778 285	BH
AUTRES CAUTIONS DOUANIERES	500 000	BH - DOUANE MISE A LA CONSOMMATION
TRANSTU	183 401	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE) - BH
OMPP	300	
LETTRE DE GARANTIE	111 800	BH
SNCFT	12 000	BH
SIOC	1 000 000	BH
SOMACOP	2 000 000	Caution hypothécaire
Montasser DRIDI	20 000 000	Banque ZITOUNA
Montasser DRIDI	58 439 000	BH
AFRICA Holding	58 439 000	BH
TOTAL	136 244 771	

NOTE N° 35 : Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations significatives liées aux facteurs ESG, susceptibles d'avoir une incidence sur la performance financière, la gestion des risques et la création de valeur à long terme sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, cette information s'inscrit dans une phase transitoire selon une logique de « Comply or Explain ».

Les informations présentées couvrent notamment :

- Mode de gouvernance ESG,
- Stratégie ESG,
- Gestion des risques et opportunités,
- Indicateurs quantitatifs et /ou qualitatifs
- Les impacts potentiels liés au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF),

a- Mode de Gouvernance

La gouvernance ESG de la STIP repose sur une structure à trois niveaux comprenant le Conseil d'Administration, un Comité RSE dédié et des équipes opérationnelles.

- Le Conseil d'Administration prend en considération les risques et opportunités ESG, y compris climatiques ; toutefois, leur supervision repose actuellement sur une approche ponctuelle et non formalisée.
- Le Comité RSE créé en septembre 2025, sous la présidence de la Direction Générale, est chargé de définir et de proposer la stratégie et la politique RSE de l'entreprise. Il identifie les enjeux prioritaires en matière d'environnement, de gouvernance et d'éthique, pilote la mise en œuvre d'initiatives concrètes assorties d'objectifs mesurables, et assure le suivi, l'évaluation et la communication des performances et actions ESG.
- Le volet opérationnel est constitué des directions opérationnelles qui assurent l'exécution des plans d'action et la collecte des données ESG.

b- Stratégie ESG

Pour anticiper l'impact financier de la réglementation carbone (MACF) et renforcer sa compétitivité sur le marché, la STIP a défini plusieurs axes majeurs de réduction de son empreinte carbone, à partir des résultats des études d'empreinte et de bilan carbone :

- **Performance énergétique** : Conduite d'audits énergétiques et déploiement de deux plans d'action de sobriété et d'efficacité énergétique permettant d'optimiser l'utilisation du gaz et de l'électricité et de réduire l'empreinte énergétique des activités.
- **Transition énergétique** : Projet d'autoproduction de l'électricité à partir de l'unité de trigénération couvrant une partie significative (73%) de la consommation électrique du site et (51%) de la consommation électrique de ses filiales, avec un potentiel de réduction d'environ 18% des émissions CO₂.

- **Préservation des ressources naturelles** : Réalisation d'études de développement en vue d'atteindre une réduction de 5 % du poids des pneumatiques, contribuant à une diminution de la consommation de matières premières tout en maintenant leurs performances techniques.
- **Modernisation des équipements** : Déploiement de nouveaux équipements destinés à limiter les déchets de fabrication.
- **Gestion durable de l'eau** : Définition et déploiement d'un plan d'action visant à réduire les prélèvements en eau causés par les fuites et à améliorer la performance hydrique des installations par le recyclage d'eau.

Ces orientations seront consolidées dans une feuille de route RSE/ESG jusqu'au 2030, avec des objectifs de réduction progressive des émissions et de renforcement de transparence vis à vis des parties prenantes.

c- Gestion des risques et opportunités

La STIP a entrepris une démarche structurée et progressive visant à identifier, évaluer et gérer les risques et opportunités liés aux enjeux ESG, dans une perspective d'amélioration continue et de renforcement de la maturité de son système de gestion des risques.

À court terme, cette démarche repose sur l'identification des principaux risques ESG tout au long de la chaîne de valeur, leur évaluation selon une approche intégrant les impacts environnementaux et sociaux ainsi que leurs incidences financières qualitatives, puis leur intégration dans la cartographie globale des risques de l'entreprise.

À moyen terme, la STIP prévoit de renforcer ce dispositif par une meilleure quantification des risques ESG, leur intégration accrue dans les processus de planification budgétaire et d'investissement, ainsi que la mise en place d'indicateurs de performance ESG au niveau stratégique. Cette évolution s'accompagnera d'un renforcement de la gouvernance ESG, avec une implication accrue des instances dirigeantes et une clarification des rôles et responsabilités des fonctions clés.

Cette démarche a pour objectif de consolider la résilience du modèle d'affaires de la STIP face aux risques émergents, tout en répondant aux attentes croissantes des investisseurs, des autorités réglementaires et de l'ensemble des parties prenantes.

d- Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

Dans une logique de transparence vis-à-vis de ses parties prenantes, la STIP présente ci-après les principaux indicateurs retenus pour évaluer et communiquer ses performances. Ces indicateurs reflètent les enjeux matériels de l'entreprise et permettent de rendre compte des actions engagées ainsi que des résultats obtenus :

Thème	Indicateur	Mesure	GRI	Unité	Réalisé 2025	Objectif 2030
ENVIRONNEMENT	Intensité Énergétique	E2.1. Ratio d'intensité énergétique : la consommation énergétique divisée par le tonnage annuel du produit fini	GRI 302-3	TEP/TPF	1,099	0,83
	Eau et Effluent	E4.2. Pourcentage d'eau recyclée et réutilisée	GRI 303-Eau et Effluent 2018	%	0	90
	Émission Gaz à Effets de Serres (GES)	E5.1. Les émissions directes de GES (Scope 1)	GRI 305	TeCO2	20 510	-
		E5.2. Les émissions indirectes de GES (Scope 2)		TeCO2	5 680	-
		E5.3. Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)		TeCO2	26 930	-
	Intensité des émissions GES	E6. Le ratio d'intensité des émissions de GES	GRI 305-4	TeCO2/TPF	2,37	2,25
	Effluents et Déchets	E9. Le poids total des déchets dangereux et non dangereux divisé par le tonnage annuel du produit fini	GRI 306	Kg/TPF	92	85

e- Exposition au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF)

À la date de clôture, les produits fabriqués par la STIP ne figurent pas parmi les catégories actuellement couvertes par le périmètre du MACF. Par conséquent, la société n'est pas soumise à une tarification carbone directe sur ses exportations vers l'Union européenne.

Néanmoins, la STIP reste indirectement concernée par les évolutions réglementaires liées à la décarbonation des chaînes de valeur. Dans cette perspective, l'entreprise a engagé une démarche d'évaluation de l'empreinte carbone de sept dimensions de pneus actuellement exportées vers l'Union européenne, afin d'identifier les principaux leviers de réduction des émissions et de définir un plan d'action visant à améliorer leur performance environnementale et à renforcer sa compétitivité sur les marchés européens.

TUNIS, LE 28 Août 2026

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES
INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES « STIP » SA.
BOULEVARD DE LA TERRE CENTRE URBAIN NORD
BP N°77 TUNIS. 1003 EL KHADRA

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale en date du 30 août 2023, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques** qui comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, les soldes intermédiaires de gestion ainsi que les notes annexes arrêtés au 31 décembre 2025.

Ces états financiers font apparaître un total net de bilan égal à **204 640 251 D**, un résultat net bénéficiaire égal à **4 682 060 D** et des flux d'exploitation négatifs de **- 11 978 400 D**.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 24 juillet 2026 sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la STIP arrêtée au 31 décembre 2025 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable Tunisien.

2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus

amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans le présent rapport :

3.1 : Evaluation des créances clients au 31 décembre 2025 :

Le montant brut des créances clients est arrêté au 31 décembre 2025 à 22 808 846 D contre 27 145 695 D au 31 décembre 2024 enregistrant ainsi une diminution nette égale à 4 336 849 D.

Les créances douteuses ainsi que les provisions pour créances clients sont ramenées de 13 767 535 D en 2024 à 13 587 504 D au 31/12/2025 en baisse de 180 031 D.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen de la situation juridique des clients, la revue de l'ancienneté des créances, l'historique des encaissements (y compris les encaissements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ou accords de paiements ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des principaux clients)

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant ces estimations.

4 : Observation :

4.1 Notification de redressement douanier :

Nous attirons votre attention sur la Note 2.2.8 aux états financiers qui décrit l'incertitude relative au différend opposant actuellement la STIP aux services de la Douane concernant l'affaire portant sur le non-rapatriement des produits des exportations relatives aux exercices 1999 à 2005.

A ce jour, la Direction Générale a apuré avec les parties concernées la majorité des dossiers réclamés par la Douane.

Au stade actuel des procédures, bien que l'issue finale associée à cette situation ne peut être déterminée, le management de la société estime que la position de la société est parfaitement défendable et donc d'être en droit de ne constater aucune provision dans les états financiers.

5. Rapport de gestion du Conseil d'administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit.

A la lumière de nos travaux d'audit, nous avons relevé un effort de la direction dans le domaine sociétal et environnemental à travers des contributions significatives dans les domaines de l'environnement et le développement durable, la rationalisation de l'exploitation des ressources, le développement des compétences et de l'emploi.

6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous devons procéder à des vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception, de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Au cours de l'exercice 2025, nous avons examiné les procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale et aux organes de gouvernance de la Société.

II.2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Société avec la réglementation en vigueur.

II.3. Respect des dispositions de l'article 275 du Code des Sociétés Commerciales

L'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ne s'est pas réunie dans les 6 mois de la date d'arrêté des comptes. Ceci est contraire aux dispositions de l'article 275 du Code des Sociétés Commerciales.

II.4. Acquisition par la société de ses propres actions :

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la STIP afin de réguler le cours boursier.

Au 31 Décembre 2025, la STIP détenait encore 32 845 de ses titres figurant au niveau des états financiers pour 325 724 D.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N°94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Il convient de préciser qu'une Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 1^{er} février 2023 a approuvé la mise en vente de ces actions.

TUNIS LE 28 Août 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néjiba CHOUK
DIRECTEUR GENERAL
CABINET NEJIBA CHOUK

Mohamed HZAMI
Partner
F M B Z KPMG TUNISIE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. OPERATIONS RELATIVES AUX NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES :

En application du paragraphe II-1 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, sont soumises à autorisation préalable du Conseil d'Administration : « Toute convention conclue directement ou par personne interposée, entre la société d'une part et le président du Conseil d'Administration, son administrateur délégué, son directeur Général, l'un de ses directeurs Généraux adjoints, l'un de ses administrateurs ou l'un des actionnaires personne physique y détenant directement ou indirectement une fraction de droit au vote supérieure à 10%, ou la société la contrôlant au sens de l'article 461 du code des sociétés commerciales, d'autre part ». Ces opérations se détaillent comme suit :

I. 1. Protocole d'accord portant prise en charge et compensation des créances :

Votre société a signé un protocole d'accord avec les sociétés « AMINE PLUS TIRE », « SOMACOP » et Monsieur Montassar DRIDI en vertu duquel Monsieur Montassar Dridi cède à la société STIP qui l'accepte la créance d'un montant de 500 000 Dinars à prélever sur son compte courant actionnaire ouvert sur ses livres en compensation de la créance détenues par la société STIP sur la société SOMACOP. Cette cession a donné lieu à la constatation d'une dette d'égale montant constatée en compte courant actionnaire au nom de Monsieur Montassar DRIDI chez la SOMACOP.

La compensation des créances détenues par la STIP sur la société SOMACOP se détaille comme suit :

Créance client STIP	:	505 000 dinars
Retenue à la source	:	5 000 dinars
Créance client STIP nette de retenue à la source	:	500 000 dinars

En conséquence de ces opérations, le compte courant de Monsieur « Montassar DRIDI » inscrit sur les livres de la société STIP présente au 31 décembre 2025 un solde créditeur de 60 863, 221 dinars.

Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration tenu le 24 juillet 2026.

I. 2. Cautions personnelles et solidaires de Monsieur Montasser DRIDI et de la société Africa Holding au profit de la BH Bank :

Par acte enregistré à la recette des finances en date du 10 juin 2025, Monsieur Montasser DRIDI a accordé sa caution personnelle et solidaire à la BH Bank au titre des engagements pris par la STIP pour une valeur égale à 10 549 000 D.

Par acte enregistré à la recette des finances en date du 10 juin 2025, la société Africa Holding a accordé sa caution personnelle et solidaire à la BH Bank au titre des engagements pris par la STIP pour une valeur égale à 10 549 000 D.

Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration tenu le 24 juillet 2026

II. POURSUITE DES CONVENTIONS ANTERIEURES A 2025 :

L'exécution des conventions suivantes autorisées au cours des exercices antérieurs et poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 a évolué comme suit :

II. 1. OPERATIONS AVEC LES HERITIERS DE FEU Mr. Abdelkader DRIDI, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STIP JUSQU'AU 22 AOUT 2022 :

Suite au décès de Feu Mr. Abdelkader DRIDI, survenu le 22 août 2022, son compte courant créditeur, ouvert dans les livres de la STIP, suivant autorisation du Conseil d'Administration en date du 02/11/2016, a été affecté entre ses héritiers suivant acte notarié en date du 2 juin 2024 enregistré sur le registre du premier notaire sous le numéro 24/111, pages 67/68 comme suit :

- Madame Nadia DRIDI	:	1 400 000 D
- Madame Sonia Dridi	:	1 400 000 D

- Madame Basma Dridi : 1 400 000 D
- Monsieur Safouen DRIDI : 1 400 000 D
- Monsieur Mohamed Dridi : 1 400 000 D
- Monsieur Montasser Dridi : 3 000 000 D

Au 31/12/ 2025, et suite au remboursement partiel des comptes courants actionnaires, les soldes des comptes courants des héritiers de feu Mr. Abdelkader DRIDI se détaillent comme suit :

- Monsieur Safouen DRIDI : 1 140 000 D
- Monsieur Mohamed Dridi : 1 400 000 D
- Monsieur Montasser Dridi : 60 863 D

Cautions personnelles et solidaires de Monsieur Montasser DRIDI au profit des banques ZITOUNA et BH :

Par acte enregistré à la recette des finances, Monsieur Montasser DRIDI a accordé sa caution personnelle et solidaire du crédit de gestion accordé par la Banque ZITOUNA à la STIP pour une valeur égale à 20 000 000 D.

Par acte enregistré à la recette des finances, Monsieur Montasser DRIDI a accordé sa caution personnelle et solidaire du crédit de gestion accordé par la BH à la STIP pour une valeur égale à 47 890 000 D.

II.2. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE AFRICA HOLDING :

Par acte enregistré à la recette des finances, la société AFRICA HOLDING a accordé sa caution personnelle et solidaire du crédit de gestion accordé par la BH à la STIP pour une valeur égale à 47 890 000 D.

II.3. OPERATIONS AVEC LA SOMACOP (FILIALE DE LA STIP) :

La STIP détient au 31 Décembre 2025 une participation au capital de la SOMACOP pour un montant égal à 594 910 D représentant 99.99% de son capital social.

Au 31/12/2025, la situation de la SOMACOP auprès de la STIP est arrêtée comme suit :

LIBELLES	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	VARIATIONS 2024/2025
FOURNISSEUR SOMACOP	-9 053	-9 053	-9 053	0	0	0	0	0	0
OPERATIONS INTER SOCIETES	358 103	358 103	-9 260	15 273	33 548	0	0	28 227	28 227
CREANCES DOUTEUSES ANTERIEURES A 2016	4 685 631	3 635 975	3 452 716	3 174 216	3 054 216	1 929 942	1 722 742	1 601 099	-121 643
CREANCES DE L'EXERCICE (HORS EFFETS ESCOMPTES)	2 735 825	3 639 757	3 127 628	1 721 090	1 166 122	2 065 368	5 288 145	5 496 145	208 000
CREDIT A LONG TERME	5 000 000	4 113 711	3 766 695	2 867 049	2 329 813	1 239 967	0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS NETS DE LA SOMACOP	12 770 506	11 738 493	10 328 726	7 777 628	6 583 699	5 235 277	7 010 887	7 125 471	114 584

- **Créances douteuses antérieures à 2016 :**

Conformément à l'accord transactionnel en date du 31 Août 2018, le solde des créances anciennes arrêté à 4 685 631 D, totalement provisionné, devrait être réglé au fur et à mesure du recouvrement par la SOMACOP de ses créances douteuses arrêtées au 31/12/2017 au même montant. Ce solde est arrêté au 31 décembre 2025 à 1 601 099D enregistrant une baisse égale à 121 643 D détaillée par année comme suit :

SOLDE AU 31/08/2018 :	4 685 631
REMBOURSEMENTS :	
2019 :	1 049 656
2020 :	183 259
2021 :	278 500
2022 :	120 000
2023 :	1 124 274
2024 :	207 200
2025 :	121 643
	3 084 532
SOLDE AU 31/12/2025	1 601 099

- **Créances de l'exercice**

Au 31 décembre 2025, les créances de la SOMACOP totalisent 5 496 145 D, hors effets escomptés non échus d'un montant de 8 931 864 D.

- **Opérations inter sociétés :**

Au 31 décembre 2025, le solde des opérations inter sociétés a évolué comme suit :

LIBELLES	SOLDES 2024	OPERATIONS 2025	REGLEMENTS 2025	SOLDES 2025
Loyers *	0	36 084	0	36 084
Note de frais	0	-7 857	0	-7 857
TOTAUX	0	28 228	0	28 228

(*) Votre conseil d'administration réuni le 26 décembre 1995 a autorisé la location auprès de la STIP et à compter du 1er juillet 1994 d'un immeuble à usage de bureaux et d'un dépôt pour le commerce de pneumatiques, sis à Tunis 14 rue d'Italie moyennant un loyer annuel de 14.586 dinars avec une augmentation bisannuelle de 5%. Le produit constaté par la STIP à ce titre en 2025 s'est élevé à 30 323 dinars.

II.4. OPERATIONS AVEC LA SMTP (FILIALE MAROCAINE DE LA STIP) :

Au cours de l'exercice 2025 aucune opération commerciale avec la SMTP n'a été réalisée.

Il est à rappeler que suite à l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire de la SMTP par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la STIP a constaté en 2017 des provisions pour couvrir la totalité des comptes de la SMTP.

Suite au jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 12 juillet 2018 stipulant la cessation de paiement et le règlement judiciaire de la SMTP, et compte tenu de l'importance des dettes privilégiées de la SMTP, la STIP a annulé toutes ses créances envers la SMTP. Sa participation au capital a été totalement provisionnée.

II.5. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE AMINE PLUS (FILIALE DE SOMACOP) :

En 2025, le solde du compte de la Société AMINE PLUS TIRE sur les livres de la STIP a évolué comme suit :

LIBELLES	SOLDES 2024	REGLEMENTS 2025	OPERATIONS 2025	SOLDES 2025
Loyers (**)	0	0	80 374	80 374
Frais de publicité	0	0	-51 386	-51 386
TOTAUX	0	0	28 988	28 988

(**) La société AMINE PLUS TIRE a signé avec la STIP un contrat de location d'un dépôt pour le commerce de pneumatiques, d'une superficie de 2 757 m², sis à la Zone Industrielle de Ksar Said, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 4 000 dinars, avec une augmentation bisannuelle de 5 %. Ce contrat a pris effet à compter du 1er juillet 2010 jusqu'au 30 juin 2012 et est renouvelable par tacite reconduction.

En 2025, le produit constaté par la STIP à ce titre s'est élevé à 67 541 dinars.

II.6. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'OUVRAGES EN CAOUTCHOUC (SIOC) :

Le compte de la société SIOC, dans laquelle Monsieur Montasser DRIDI est administrateur, présente au 31 décembre 2025 un solde client débiteur égal à 338 528 D contre 337.659 au 31 décembre 2024.

Le solde fournisseur de la société SIOC dans les comptes de la STIP s'élève à 16 252 D au 31 décembre 2025. Les achats effectués auprès de la SIOC en 2025 se sont élevés à 1 133 D.

II.7. EMPRUNTS NON COURANTS CONTRACTES PAR LA STIP :

Au 31 décembre 2025, la STIP a achevé le remboursement des échéanciers ayant fait l'objet des accords transactionnels avec les établissements bancaires relatifs à ses engagements antérieurs à 2016. L'évolution des sus dits accords transactionnels se présente comme suit :

DESIGNATION BANQUES	ACCORDS TRANSACTIONNELS	REGLEMENTS 2020 - 2024	SOLDES AU 31/12/2024	REGLEMENTS 2025	SOLDES AU 31/12/2025
STB :	19 000 000	19 000 000	0		0
BNA	13 000 000	12 200 000	800 000	800 000	0
AB	4 725 000	4 725 000	0	0	0
ATTIJARI BANK	2 500 000	2 500 000	0	0	0
BFT	3 000 000	3 000 000	0	0	0
UIB	900 000	900 000			

	43 125 000	42 325 000	800 000	800 000	0

III. OPERATIONS SOUMISES A AUTORISATION, APPROBATION ET AUDIT :

En application des dispositions du paragraphe II-5 de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, toutes obligations et engagements pris vis-à-vis du Président, du Directeur Général et des membres du Conseil d'Administration relatifs aux éléments de rémunérations, indemnités et avantages qui leur sont attribués sont soumis à l'autorisation du Conseil d'Administration, à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit du commissaire aux comptes.

1/ Par décision du Conseil d'Administration en date du 30 août 2023, Monsieur Montasser DRIDI a été nommé Président du Conseil pour un mandat qui prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025. Le Conseil d'Administration, tenu le 2 septembre 2025, a décidé d'allouer une rétribution au Président du Conseil d'Administration intitulée rémunération spéciale pour des missions spécifiques égale à 250 000 D BRUTE soit 200 000 D nets et ce, au titre des années 2024 et 2025.

La rétribution relative à 2025 qui s'élève à 250.000 D a été constatée parmi les charges de l'exercice. Le solde net impayé de cette rétribution au 31 décembre 2025 s'élève à 66 000 D.

2/ Par décision du Conseil d'Administration, tenu en date du 30 août 2023, la rémunération de Monsieur Khemis BABA, Directeur Général de la société a été portée à 10 000 D nets par mois (soit 120 000 D nets par an) avec attribution d'une voiture de service et des bons de carburant à raison de 500 litres par mois à titre d'avantages en nature avec effet à partir du 1er janvier 2023.

Monsieur Khemis BABA, Directeur Général de la société a perçu une rémunération nette au titre de l'exercice 2025 égale à 120 000 D.

3/ Les membres du Conseil d'Administration de la STIP sont rémunérés par des jetons de présence.

L'AGO du 14/10/2025 a alloué au titre de l'exercice 2024 des jetons de présence à hauteur de 2 000 Dinars nets par séance en présentiel et de 1 000 Dinars nets par conseils d'administration tournant pour chaque administrateur avec un maximum de 5 000 dinars net par administrateur.

La charge comptabilisée au titre des jetons de présence de l'exercice 2025 s'élève à 47 500 D.

Le solde net impayé des jetons de présence s'élève à 50 000 Dinars au 31 décembre 2025 et se détaille comme suit :

Jetons de présence 2023 : 25 000 Dinars
 Jetons de présence 2024 : 25 000 Dinars

IV. OPERATIONS INTERDITES :

En application du paragraphe III de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, il est interdit au Président du conseil, au Directeur Général et aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'aux conjoints, ascendants, descendants et toute personne interposée au profit de l'un d'entre eux, de contracter sous quelque forme que ce soit, des emprunts avec la société, de se faire consentir par elle une avance, un découvert en compte courant ou autrement, ou d'en recevoir des subventions ainsi que de se faire cautionner ou avaliser par elle, leurs engagements envers les tiers sous peine de nullité du contrat.

Au cours de l'exercice 2025, nous n'avons relevé aucune opération entrant dans ce cadre.

FAIT A TUNIS, LE 28 Août 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néjiba CHOUK
DIRECTEUR GENERAL
CABINET NEJIBA CHOUK

Mohamed HZAMI
Partner
F M B Z KPMG TUNISIE